



## CONVOCATION

Le Conseil Municipal se réunira à la Mairie, salle des mariages, en session ordinaire :

*Le jeudi 1<sup>er</sup> mars 2018 à 19 h*

Je vous remercie de bien vouloir assister à cette séance et vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments distingués.

A Ars en Ré, le 22 février 2018.

Le Maire  
Jean-Louis OLIVIER

### ORDRE DU JOUR :

- Approbation du procès-verbal du 1<sup>er</sup> février 2018.
- Délibérations :
  - Révision de loyers.
  - Adhésion à l'ASA Irrigation.
  - Demande de subvention au titre de la répartition du produit des amendes de police – programme 2018.
  - Eglise : demande de subvention DRAC pour la tranche conditionnelle n°2.
  - Eglise : Avenant n°1.
  - Présentation des comptes de gestions 2017 de l'ECOTAXE et du CAMPING.
  - Vote des Comptes Administratifs 2017 de l'ECOTAXE et du CAMPING.
  - Affectation des résultats au Budget Primitif 2018.
  - Vote du Budget Primitif 2018 de l'ECOTAXE.
- Informations diverses.
- Questions diverses.